

Mallette expérimentale

« La Terre, notre vaisseau spatial »

MODALITES D'EMPRUNT - REGLEMENT

ARTICLE 1 - Demande de prêt

Une demande écrite doit être adressée par le Chef d'établissement au Service Communication du CNES/CSG. Elle sera obligatoirement accompagnée de l'acte d'engagement qui tient lieu de réservation (cf. formulaire 1). Cet acte d'engagement doit être signé par le responsable de l'établissement scolaire.

ARTICLE 2 - Durée du prêt

2.1. La mallette peut être empruntée pour une durée maximum de 7 semaines.

2.2. Le temps de transport est compris dans la durée du prêt.

2.3. La mallette est prêtée à l'établissement qui en a fait la demande et ne peut être cédée à un autre établissement sans que le CNES/CSG en soit averti.

ARTICLE 3 - Montant du prêt

3.1. Le prêt est gratuit.

3.2. Le transport et l'assurance du matériel sont à la charge de l'établissement scolaire.

ARTICLE 4 - Détérioration ou perte

Pour assurer une pérennité à la mallette et pour permettre au plus grand nombre d'établissements scolaires de l'exploiter, le preneur est prié d'apporter le plus grand soin aux différents articles qui lui sont confiés.

4.1. Au retour de la mallette, un inventaire quantitatif et qualitatif sera effectué par le Service Communication, en présence du preneur.

4.2. Le preneur est responsable du contenu de la mallette. En cas de détérioration ou de perte d'éléments, une facture pourra être adressée à l'établissement. A titre indicatif, le coût de chaque article est le suivant :

Article	Prix unitaire HT (2006)
Balance (pèse lettres)	51,00 €
Baromètre	36,60 €
Bécher 50 ml	2,40 €
Buzzer (réveil)	3,00 €
Cloche à vide	106,00 €
Cuve transparente	5,70 €

Flacon compte-gouttes	1,25 €
Lampe torche	5,00 €
Livret pédagogique	29,00 €
Mini ventilateur	8,90 €
Thermomètre - 50 / + 50	3,50 €
Thermomètre digital	25,80 €

4.3. Le CNES/CSG se réserve le droit de retirer certaines expériences du catalogue si du matériel n'était plus disponible en Guyane.

ARTICLE 5 - Formalisme de l'emprunt et du retour

Emprunt :

5.1. La mallette est à retirer au Centre de Documentation et d'Information (CDI) du CSG. Le chef d'établissement doit communiquer ou confirmer *au moins 48 heures à l'avance* le nom de la personne (ou des personnes) chargée de récupérer le matériel au CDI.

A la date fixée, le preneur doit se présenter au bâtiment Accueil Badges (à l'entrée du CSG) munie d'une pièce d'identité à jour. Il sera conduit au CDI par les moyens du CSG.

5.2. L'acte d'engagement (*cf. formulaire 2*) qui aura été préalablement signé par le responsable de l'établissement scolaire est signé, au moment de la récupération de la mallette : par le CNES d'une part, et par l'emprunteur d'autre part.

Retour :

5.3. La mallette est à déposer au CDI selon les mêmes modalités que pour l'emprunt.

5.4. Après vérification du bon état de la mallette, l'acte de d'engagement est signé par le preneur. Une copie lui est adressée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE RESERVATION DE LA MALLETTE

Merci de retourner cette fiche avec une lettre de demande à :

CNES / Centre Spatial Guyanais
Service Communication
BP 726
97387 KOUROU cedex
Fax : 05 94 33 4719

▪ **Etablissement demandeur :**

Ecole / Collège / Lycée

▪ **Responsable de l'établissement :**

Madame/Monsieur :

▪ **Professeur responsable du projet pédagogique :**

Madame/Monsieur :

▪ **Adresse postale :**

.....
.....
.....
.....

Téléphone	
Télécopie	
Email	

▪ **Type et objectif du projet pédagogique dans lequel sera utilisée la mallette :**

.....

Date de réservation souhaitée :

▪ **Nom de la personne qui viendra récupérer la mallette pédagogique :**

Madame/Monsieur :

Si vous n'avez pas encore désigné de personne, merci de nous communiquer son nom au moins 1 semaine avant la date de récupération de la mallette.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – Objet :

Le service Communication du CNES/Centre Spatial Guyanais met à disposition de [nom du responsable de l'établissement] :, la mallette expérimentale « **La Terre : notre vaisseau spatial** » dont le CNES est propriétaire.

ARTICLE 2 – Nature :

La mallette se compose des éléments suivants: 1 livret pédagogique, 2 posters et divers accessoires.

ARTICLE 3 – Règlement :

L'établissement a pris connaissance des modalités de prêt et les accepte.

 **Signature du responsable, précédée de la mention « lu et approuvé »**

ARTICLE 4 – Etablissement :

La mallette est mise à disposition de :

Nom de l'établissement :

Adresse :
.....

ARTICLE 5 - Date du prêt :

Du **au**(temps de transport y compris).

EMPRUNT _____ *A ne remplir que le jour de l'emprunt. Merci*

Fait à Kourou, le

Nom et signature du preneur :

RETOUR _____

① Exposée rendue le :

② Signature du preneur :

③ Signature du prêteur,
le Service Communication du CNES/CSG :

FICHE DE CONTRÔLE DU MATÉRIEL

Contenu de la mallette	Inventaire avant le prêt				Inventaire au retour			
	Quantité	Très bon état	Bon état	Abîmé	Quantité	Très bon état	Bon état	Abîmé
Livret pédagogique [1]								
Balance pèse-lettre [1]								
Flacons compte-gouttes [7]								
Thermomètres [8]								
Mini ventilateurs [4]								
Lampes torche [4]								
Cloche à vide [1]								
Cuve transparente [1]								
Baromètre [1]								
Réveil [1]								
Béchers [2]								
Poster « L'atmosphère vue de l'espace » [1]								
Poster « En impesanteur à bord de l'ISS » [1]								
DVD* « Vivre et travailler à bord de la Station spatiale internationale », Claudie Haigneré (13 min) [1]								

(*) DVD « Vivre et travailler à bord de la Station spatiale internationale », Claudie Haigneré (13 min)

Elle partage son expérience après avoir participé à la mission Andromède en 2001 (mission franco-russe). La spationaute Claudie Haigneré est interrogée par les élèves d'une école de la région de Nancy. Thèmes choisis par les enfants :

- Qu'est-ce que l'ISS ? Comment se déplace-t-elle (commande, énergie)
- Organisation d'une journée-type à bord de l'ISS ?
- Vie quotidienne à bord ? (toilette, repas, tenue vestimentaire, repos, gestion des déchets)
- Communication avec la Terre / le sol
- Le travail à bord (expériences menées en microgravité)
- Les risques existants (collision avec débris spatial, problème de santé)
- Observation du cosmos et de la Terre (atmosphère, océans, nuages, continents, fleuves, villes)

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....